L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 78, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1863. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 20 NOVEMBRE

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux terrains améliorés de valeur.

Par R. T. Montgomery, au No 93 rue du Camp—117 balles de coton—21 au No 41, Front Levée, 21 boucauts de sucre.

Par G. Lecomont, à son magasin d'encan, rue de Chartres—marchandises sèches, chemises et caleçons, &c. &c.

Par Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan, rue de Chartres—marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

Par W. F. Vincent, à 11 heures, au No 84 rue de la Douane—117 balles de coton.

Réception de la veuve du général Bowen à St-Louis.—Nous lisons dans une lettre de St-Louis que les sécessionistes de [illegible] grandement excités par l'arrivée [illegible] du major général John S. [illegible] qui commandait une division à Vicksburg [illegible] mourut après la capitulation [illegible] "Bon Berger" a été reçue [illegible] par toute la population [illegible] et son deuil ne l'a pas [illegible] et des fêtes. Il y a eu des soirées, des réceptions [illegible] particulières de toute sorte [illegible] la presse beaucoup d'intérêt [illegible] les concernant nombre de [illegible] leur cause à celle des [illegible] jours de la séparation. [illegible] ne peut être réduit par la [illegible] d'allures de luxe y sont [illegible] extraordinaires.

[illegible] EN ALLEMAGNE.

Nous avons dit les préparatifs faits en Allemagne pour la célébration de l'anniversaire de la bataille de Leipsick. Deux partis existent de l'autre côté du Rhin qui veulent, l'un rattacher à cette fête tous les souvenirs belliqueux que certains journaux s'efforcent périodiquement d'invoquer contre la France; l'autre faire sortir de cette grande manifestation, patriotique un gage solennel de l'unité et de la prospérité de la Confédération.

Un troisième parti s'est formé, et celui-ci est peut-être le plus sage, qui entend faire avorter les projets conçus par les organisateurs de la fête, en rappelant à l'Allemagne que la bataille de Leipsick est une date que les vrais patriotes ne pouvaient réveiller sans regrets, car de toutes les promesses faites au lendemain de cette grande journée, il n'en est aucune qui se soit réalisée.

Liberté et la prospérité dont on parle pour la Confédération sont plus que jamais problématiques, dit ce dernier parti. Les passions qu'on tient à exciter sont funestes, et la dignité des populations de l'Allemagne n'est pas dans la célébration des fêtes, dans l'organisation de réjouissances publiques où la haine contre un pays voisin tient la première place.

Un appel dans ce sens vient donc d'être répandu en Allemagne, et un journal de Mayence nous fait connaître les passages les plus importants de ce factum:

"Hommes de l'Allemagne, souvenez-vous du résultat des promesses faites, il y a cinquante ans à vos pères [illegible] sort qu'ont éprouvé les [illegible] patriotes; souvenez-vous de la Confédération germanique, cette comédie des guerriers [illegible] cette grande corporation des [illegible] de la liberté des peuples, souvenez-vous [illegible] de Robert Blum et des autres [illegible] de 1849.

[illegible] l'accomplissement des espérances [illegible] de la liberté qui s'est levé pour [illegible] C'est pour cela qu'on célèbre des [illegible] des hommes allemands veulent [illegible] aujourd'hui.

[illegible] aujourd'hui le temps des [illegible] de la tristesse et de la gêne [illegible] l'Allemagne. Ne fêtez pas que [illegible] s'établiront par des fêtes [illegible] conquis de grand dans le [illegible] lutte et le sacrifice, et non [illegible] Si les hommes et [illegible] l'Allemagne réussit du "Tanz" [illegible] l'Allemagne crie assez haut [illegible] de toutes forces [illegible] publiques, les autres [illegible] estimeraient "Allé [illegible] songez aux nôtres [illegible] maintenant de se [illegible] honneur, et célébrons [illegible] les princes. Il y a [illegible] les orateurs qui crient [illegible]

[illegible] malheureuse ville de Mayence [illegible] pourquoi se montrait-elle [illegible] hommes n'ont pu ou dû part à [illegible] ont dû contribuer [illegible] Ce que Mayence a caché dans [illegible] l'œuvre du grand conquérant [illegible] depuis a été souvent dû à rappeler [illegible] souvent opprimée et traitée en [illegible] nous croyons devoir [illegible] journal russe [illegible] traité.

"L'organisation [illegible] à sentir et à penser [illegible] vers son but élevé [illegible] Gloire à l'Allemagne, la vie [illegible]

Il y a certes beaucoup d'exaltation dans ce langage, et c'est [illegible] de l'exagération sur le [illegible] des agents de l'appel à l'Allemagne [illegible] ses observations [illegible] Mayence ne sont pas sans vérité, et il y a [illegible] prouvant contre l'agitation préparée [illegible] plus pratiques [illegible] celles des organisateurs de la fête de l'anniversaire de la bataille de Leipsick. *(Patrie.)*

L'ANGLETERRE AU JAPON.

Le *Morning Post* ne se dissimule pas que cette guerre avec le Japon pourrait prendre des proportions considérables, à en juger par la vue avec laquelle ont été défendus les forts du prince de Satsuma. La politique traditionnelle d'exclure les étrangers de tout le territoire japonais a été observée par une partie nombreuse des princes indigènes, et le prince Satsuma [illegible] représentant d'une classe de Japonais que l'Angleterre devrait vaincre ou soumettre avant de pouvoir espérer en rapport [illegible] relations commerciales avec le Japon. Or, il était nécessaire de porter la guerre dans l'intérieur des îles, cela occasionnerait une expédition formidable, car il est à présumer que les troupes anglaises rencontreraient partout des traditions aussi exercées que ceux auxquels elles ont eu affaire dans les forts, et il est probable que les Anglais, s'ils avançaient, pourraient avoir à combattre une armée nombreuse.

Quoi qu'il en soit, après les événements qui se sont passés au Japon, l'Angleterre devait en exiger une réparation du côté d'y protéger les intérêts de ses nationaux et obliger ainsi tous les Anglais établis dans ce pays. Cette dernière alternative n'était pas acceptable.

Le *Morning Post* juge que le châtiment qui vient d'être infligé au prince Satsuma est si terrible qu'il est possible que ce prince ne se décide à reconnaître la nécessité de mieux désormais les Anglais se livrer paisiblement à leurs affaires. Dans le cas contraire, il n'en sont pas convaincus de cette vérité, la seule politique qu'ait à suivre l'Angleterre, c'est de persister dans la voie des hostilités où elle vient de s'engager.

LE LIVRE DE M. RENAN ET LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE LYON.

Le cardinal-archevêque de Lyon vient de publier un mandement qui condamne le livre de M. Renan. En voici le dispositif:

"A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué:

"Art. 1er. Nous avons condamné et condamnons, réprouvé et réprouvons le livre intitulé: *Vie de Jésus*, par M. Ernest Renan, comme contenant des propositions impies, sacrilèges, blasphématoires, fausses, erronées, scandaleuses, téméraires.

"Art. 2. Nous défendons à tous les fidèles du notre diocèse de le lire, d'acheter, de prêter, de lire, de garder cet ouvrage, et cela sous les peines portées par les saints canons contre ceux qui propagent et qui lisent sans permission des livres hérétiques.

"Art. 3. Dans toutes les églises de notre diocèse, on chantera, le premier dimanche après la réception de notre mandement, trois fois *Parce Domine* à la bénédiction du Saint-Sacrement.

"Les prêtres réciteront, pendant trois jours à la messe, les oraisons, collecte et postcommunion: *Pro reparatione injuriarum*.

"Dans toutes communautés religieuses, on récitera, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, un acte d'amende honorable à Notre-Seigneur, le premier dimanche après la réception de notre mandement. [illegible] un recteurs [illegible] et la salutation angélique [illegible] le livre que nous réprouvons.

"Nous engageons les religieuses à faire une communion en réparation des injures faites à Jésus-Christ par le livre que nous condamnons.

FAITS DIVERS.

Les dernières nouvelles des Indes, reçues en date du 29 septembre par voie d'Angleterre, annoncent qu'il a été prouvé que l'individu que les Anglais croyaient être le fameux Nana Sahib et qu'ils dans cette croyance, ils avaient fait prisonnier, est un grand prêtre des Mahrattes. Ce personnage a pris, depuis sa capture, que ce fait, celui qui a [illegible] autre espèce de nourriture. On attend aux Indes les ordres du gouvernement anglais pour savoir s'il peut être remis en liberté.

—Il s'est formé à Lodi, Lombardie, une commission centrale ayant pour objet d'ouvrir à Garibaldi une souscription gigantesque. Cette commission, composée de MM. Cesare Stragola, Giuseppe Lacchia et Achille Longhi, fait appel à tous les Italiens. Les souscriptions à recueillies aux frais de l'émission de ce mouvement, qui aura des dimensions colossales. Tout excédent [illegible] sera [illegible] des souscriptions recueillies à des œuvres de bienfaisance publique. Les noms des communes [illegible] un corps moral qui auront contribué pour une somme non inférieure à 100 livres seront inscrits sur la base du monument. *Monitore, du Génie.*

—Les ambassadeurs annamites qui dînent au ministère des affaires étrangères à la table de M. Drouyn de Lhuys. Parmi les convives on remarquait l'ambassadeur d'Espagne, les amiraux Bonnard et Mathieu, les officiers attachés à l'ambassade annamite, le père Bérenne, supérieur général des lazaristes, l'abbé Meignet, vicaire apostolique au Japon, et les hauts fonctionnaires du ministère.

On a remarqué durant le repas que les ambassadeurs annamites ont parfaitement pris leur habitudes européennes, se servant de leurs couteaux et de leurs fourchettes, buvant le champagne et portant des santés en vrai gentleman français ou britannique.

On lit dans un journal anglais:

—La statue du prince époux, œuvre de M. Theed, qui a été placée dans la principale galerie de Balmoral, a été découverte avant hier en présence de la famille royale. La statue, qui est en marbre, représente le prince-époux sous le costume écossais, avec une carabine dans la main gauche, la droite appuyée sur la tête d'un chien favori. Sur le piédestal est gravée l'inscription suivante, choisie par la reine: *Albert, prince époux.*—1861.—*Sa vie était en œuvre dans une sphère si profonde sympathie avec le volonté de Dieu, et par conséquent avec tout ce qui est vrai, beau et juste.*

—Lord Palmerston est entré le 21 dans sa quatre-vingtième année. Sa Seigneurie est née le 20 octobre 1784. Lord Palmerston a donné depuis longtemps son ancien adversaire politique, lord Lyndhurst.

—L'origine de l'introduction du *whist* dans le monde des cartes remonte à peine à quatre-vingts ans. Lord Lyndhurst, né en 1772, avait assisté à son éclosion. Il en fut un des plus ardents adeptes, et c'est à lui qu'on doit l'invention de ce coup de jeu, qui consiste, lorsqu'un partenaire n'a pas qu'une seule carte de couleur, à le jouer comme invite. Les autres le trouvaient cette tactique, mais les joueurs modernes la conservent, puis on l'appelle le coup de singleton. Eh bien! ce mot, qui traverse les âges, est celui de son inventeur de John Singleton Copley, Lord Lyndhurst. Ses services publics tombèrent dans la poussière de l'oubli, mais son nom survivra dans un coup de cartes.

Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans—On annonce que tout le capital social de cette banque a été souscrit et que les opérations commenceront aussitôt que les certificats [illegible] chef seront obtenus du département du trésor fédéral. En conséquence les actionnaires sont invités à payer 30 pour cent de leurs souscriptions à Thos. J. Durant, trésorier, No [illegible] Carondelet, et à signer les articles du contrat d'association devant W. H. Peters, notaire public, [illegible] mercredi 25 courant.

Revenu intérieur des Etats-Unis—Nous appelons l'attention des parties intéressées sur une annonce importante publiée dans l'Abeille, M. George S. Denison, collecteur du revenu intérieur des Etats-Unis. Il s'agit du paiement des impositions dans une partie assujettie à la taxe.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Prévôtale—Juge Atocha. [illegible] Baker, qui a servi pendant vingt-quatre heures en qualité de chirurgien, a été traduit devant le juge Atocha sous prévention de s'être fait passer, à Alger, pour directeur du corps de chirurgiens [illegible] et avoir obtenu [illegible] de faux prétextes [illegible] qualité d'un officier mort. Comme il est [illegible] à la boisson et qu'il [illegible] d'usage de sa raison lorsqu'il a [illegible], il a été condamné à trois mois de prison et à la perte de ses épaulettes.

Une personne déclarée coupable d'avoir envoyé à la Mobile des marchandises et des lettres [illegible], d'avoir des correspondances avec des habitants de la ville et sur lequel on a trouvé [illegible] cents piastres en argent et cinquante piastres en billets de la Banque des Citoyens, a été condamnée à deux cents piastres d'amende. Les billets confédérés ont été confisqués.

Deux sergents nègres étaient accusés d'avoir troublé la paix. Ils avaient donné l'ordre [illegible] d'arrêter un soldat blanc qu'ils avaient appelés les nègres et ont expliqué [illegible] ordre à leur endroit, avaient déclaré que le soldat les avait qualifiés de prétendants, [illegible] la ville et les frappés. Il [illegible] les a [illegible] cause n'avait point de vue. Le juge les a [illegible] renvoyés.

Cour Provisoire—M. Pierre [illegible] De Kasty. [illegible] sur l'accusation [illegible] à la Cour [illegible] le 12 de [illegible] 1866.

Le défendeur déclare qu'il [illegible] de [illegible] et [illegible] que [illegible] la mort de cet [illegible] avait [illegible] des reçus de livres et [illegible] avait perdu [illegible] piastres.

Cour du District—A la Première Cour [illegible] devant le juge Hiestand qui prononcera [illegible] les sentences de ceux qui ont été reconnus coupables.

M. Thomas avocat du District a été placé de ce que le recorder [illegible] ses pouvoirs. Il s'agit [illegible] de la perception de taxes. M. Melancon [illegible] qu'il [illegible] quelque [illegible] de vingt-cinq piastres [illegible] des [illegible] au gouvernement par cet acte. Le juge a ordonné que le dossier fût envoyé à la Première Cour de District.

A la Seconde Cour, le Dr. Haller [illegible] a [illegible] Thompson [illegible] piastres en argent et [illegible] piastres en billets, valeur d'un nègre [illegible] acheté d'elle récemment et qui s'est enfui [illegible] la défense a prouvé qu'il [illegible] l'attaque.

A la Deuxième Cour, un commissaire [illegible] au moment [illegible] bateau payé, par une [illegible] à un billet [illegible] de cinq [illegible] à rester [illegible] toute cette somme à son [illegible].

Un incendie [illegible] a fait prendre la boutique [illegible] heure de la matinée, la maison No [illegible] de la rue [illegible].

[illegible]

Le Recorder [illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

Nouvelle-Orléans.—Une lettre de Nashville [illegible] les Confédérés [illegible] efforts [illegible] d'échapper [illegible] et envoyer [illegible] de cavalerie [illegible] derrière de [illegible] le général [illegible] Ce rapport [illegible] les Confédérés [illegible] de la [illegible]

[illegible]

Nouvelles de l'Est Tennessee

(Correspondance spéciale du New York Herald.)

Loudon, Tennessee, [illegible] Nov.

Le général Burnside est de nouveau [illegible] de ses troupes [illegible] et [illegible] par un grand nombre de troupes de Bragg.

Jeudi dernier, les rebelles se sont mis en mouvement [illegible] sur la ligne du chemin de fer [illegible] à Knoxville [illegible]

[illegible]

Vers le matin, cette portion de la cavalerie qui se trouvait [illegible] la rivière, sur le bord [illegible] de cette [illegible] que nous [illegible] les ennemis [illegible] à ce [illegible] est [illegible]

Dans la journée, nous [illegible] n'eut [illegible] pas [illegible] du feu [illegible] les wagons [illegible]

La rendre [illegible] de l'ennemi [illegible] à notre [illegible] du côté de [illegible]

Hier, de bonne heure, dans la matinée, le général Burnside, avec sa division de cavalerie [illegible] par le général [illegible] rendu [illegible] Ferrero, se porta en avant pour faire une reconnaissance [illegible] composée de 1,500 ou 1,800 hommes.

Les brigades du colonel Wolford et Byrd [illegible], avancèrent [illegible] leur mouvement [illegible] de [illegible] Myer et a [illegible] l'ennemi [illegible] des Rebelles [illegible] du feu [illegible] Kentucky [illegible] du Tennessee [illegible] la ville, suivie par leurs [illegible] jusqu'à leurs [illegible] le général Sanders [illegible] les troupes [illegible] de deux ou trois [illegible] blessés.

A en juger par les rapports [illegible] les Rebelles ont [illegible] leur [illegible] hommes. Ils [illegible] que leurs forces [illegible] Sweetwater Valley [illegible] et [illegible] l'armée [illegible] à 20 milles dans le sud-ouest.

De fait, on ne sait [illegible] mouvement de l'armée de Bragg [illegible] Ils seraient de [illegible] Vaughan [illegible] de [illegible] Mais il y a des gens qui pensent [illegible] de [illegible] du Tennessee et de [illegible] chemin de fer du Tennessee.

Le général Burnside est appuyé [illegible] mais jusqu'à présent nous ne connaissons rien de ses opérations.

L'affaire du colonel Wolford a été plus désastreuse qu'on ne l'avait dit à Rossville. Il faut ajouter à ses tués et blessés la perte de plusieurs centaines de prisonniers.

La main dévastatrice de la guerre a laissé sa marque sur la petite ville de Loudon. Un grand nombre de maisons qui ont été réduites en ruines par les partis belligérants et l'incendie pour sur le Tennessee qui avait environ un quart de mille d'étendue et qui était supporté par des arches, a été détruit. Il n'en reste rien que les piliers de pierre.

Philadelphie est une petite ville à six milles environ sur la ligne du chemin de fer. La loyauté de ses habitants a été l'occasion de grandes persécutions de la part des rebelles.

Nous trouvons, ci-inclus, un exemplaire de l'*Union Post* d'Athens. C'est le premier et le dernier numéro publié pendant l'occupation de cette place par nos troupes. Une force rebelle nous força bientôt à nous retirer et cette révolution termina l'existence du *Post*. Le lieutenant Royston de l'état-major du colonel Byrd, en était l'éditeur.

LES GUERILLAS DANS LE TENNESSEE.

Un correspondant de la *Gazette* de Cincinnati, écrivant de Nashville, dit:

Les guérillas sont plus harassantes que jamais sur la ligne du chemin de fer du Nashville et Chattanooga. Ils s'amusent chaque jour à tirer sur les trains, à arracher les rails et à placer des obstructions sur la voie pour faire dérailler les wagons. Ils placent aussi des torpilles qui, en faisant explosion quand les trains passent, ont fait beaucoup de mal. Dans les derniers 15 jours, nombre de chars ont été détruits et que les locomotives mises hors de service. Ces dégâts paraissent être commis par des citoyens qui n'ont [illegible] sans rapport et qui de notre part à présent aucune imputation [illegible] bataille. Le dommage direct qui en a été causé [illegible] matériel roulant de cette ligne très précieuse pour nous, et l'interruption des communications avec l'armée [illegible] de nos [illegible] un de nos [illegible]

COMMENT LES NEGRES COURENT AUX ARMES

Nous lisons dans une correspondance de Cairo adressée à un journal de Chicago:

Les nègres, dans cette partie du pays ne paraissent pas appréciant le général [illegible] que le général Thomas, Horace Greeley, Stedd Tilton et le gouvernement Andrew ont [illegible] au lieu de courir aux armes [illegible] prendre [illegible] leur répugnance est [illegible] Voici un exemple [illegible] l'ordre de Gonzalez [illegible] voyait à se poster sous les [illegible] de porter les armes [illegible] de l'ennemi et des [illegible] pour les [illegible] les [illegible] des nègres [illegible] avant que de les [illegible] leur [illegible] a été [illegible] de la ville.

Un nègre fut pris hier, [illegible] St Charles [illegible] qui le [illegible] en [illegible] à la porte [illegible] fut [illegible] vengeance [illegible] jusqu'au [illegible].

Un autre qui avait depuis longtemps [illegible] au [illegible] des Etats-Unis [illegible] l'Ouest [illegible]

Le fait est que les nègres n'entendent à [illegible] aucun prix [illegible] leur [illegible]

GRAND INCENDIE A VARSOVIE.

On écrit de la *Gazette de Breslau*:

Deux agents russes ont été assassinés à Varsovie [illegible]

Le prince Wittgenstein [illegible] Varsovie a [illegible] contributions de cinq [illegible] dans [illegible] pendant une [illegible]

Les voyageurs qui viennent de Pologne affirment que tout le pays est occupé par les [illegible]

Le journal officiel du gouvernement russe, à Varsovie, dit que le feu a été mis [illegible] et des Varsoviens [illegible]

Les efforts des [illegible] pour éteindre [illegible]

UNE HEROINE POLONAISE.

Dans une petite ville de la Galicie [illegible] son fiancé [illegible] Posen [illegible] une jeune personne [illegible]

[illegible]

Dans un des derniers engagements où on la vit [illegible] elle [illegible] blessée au corps [illegible]

Maintenant qu'elle est presque guérie, elle répète avec enthousiasme:

"Je suis [illegible] pas les blessures qui m'empêchent; je partirai de nouveau et je [illegible]"

Et ce qu'elle dit, elle le fera.

Nouvelles étrangères.—On écrit de Constantinople au *Sémaphore*:

"Les derniers rapports parvenus du Caucase annoncent que les montagnards ont reçu beaucoup d'armes et de munitions par un bateau à vapeur du commerce anglais, [illegible] en Circassie [illegible] officiers européens, polonais et italiens. On cite aussi quelques Français.

"On continue d'assurer de Crimée que les armements se poursuivent avec activité à Kertch [illegible] vapeurs [illegible] de chaloupes canonnières [illegible]

Nous ne pouvons garantir la vérité de ces [illegible] de Paris [illegible] du Nord [illegible] à ce [illegible] l'amélioration.

NOUVELLES LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES.

Nous lisons dans une correspondance parisienne:

Les tomes 3 et 4 de l'Histoire parlementaire de M. Duvergier ont paru aujourd'hui. Dans quelques jours sera publié le tome premier des Mémoires de [illegible]

Ces jours derniers ont paru également: les *Cours d'Amour*, les *Troubadours et les Jongleurs*, de Provence, de M. Capefigue. Cette histoire du midi de la France depuis Eléonore de Guyenne jusqu'à Louis de Provence, à cette époque des grands drames de Naples, est le récit de la vie intime et galante de cette société à ce temps [illegible] des poètes, des Salons, des Castellanes, etc.

La répétition générale de la pièce de M. Octave Feuillet, *Montjoye*, vient d'avoir lieu au Gymnase, et a produit une impression [illegible]

Les sapeurs-pompiers comme jusqu'à présent pour la fontaine [illegible] Alfred de Vigny, etc. MM. Jules de [illegible] Camille Doucet, Ronan, Autran et Legouvé [illegible].

M. de Falloux est en ce moment à Paris [illegible] d'Acad. [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

L'HOTESSE DU CONNÉTABLE,

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS Ier.

Par Emmanuel Gonzalès.

II

LA CHATELAINE.

Le château de Montelimar s'élevait sur le couronnement d'une haute colline qui dominait la plaine. C'était une vaste et massive construction [illegible] et du style diverse que le temps et les dévastations avaient continuellement dégradée.

La partie la plus ancienne était une construction quadrangulaire qui élevait dans les airs ses [illegible] dentelées et ornées par les poutres [illegible]

[illegible]

Ce château [illegible] de Montelimar [illegible]

[illegible]

En effet, le comte de Montelimar [illegible] en voyage au point du jour, et sa demeure de [illegible] que le lendemain [illegible]

Aussi une quinzaine de pages de varlets et [illegible] d'armes [illegible]

[illegible]

Mais [illegible] dans ce [illegible] les [illegible] Notre-Dame [illegible]

Sa sœur [illegible] M. [illegible] Madame [illegible]

Elle devait s'ennuyer [illegible] château et [illegible]

[illegible]

Dame Gabrielle [illegible] la [illegible] de son château [illegible]

Laurel de Montelimar [illegible] Montelimar [illegible] Paris.

Il est vrai qu'elle était fort mal de [illegible] heurter sa volonté de front et de paraître toujours pour soumise [illegible]

De temps en temps les sourcils de Dame de [illegible] et son petit pied [illegible] la robe de velours.

Tout à coup on heures sonnèrent à l'horloge du château.

—Encore! dit-elle avec un soupir, il ne viendra pas!

Et se levant, elle tourna le dos à la tapisserie et s'approcha d'une petite glace de Venise [illegible] ses cadre d'ébène incrusté d'argent, rajusta quelques perles blanches tressées dans ses cheveux dorés et ondés, mira [illegible] fois dans ce cristal [illegible] un [illegible] de perles, [illegible] de diamants, la réverie vous a [illegible] et s'assit de [illegible] deux cours d'eau [illegible]

Sur la robe noire [illegible] trois, quelques bagues de [illegible] Un Bacon de vin d'Espagne et deux coupes en vermeil [illegible] que le désir [illegible] les convives, et que ce convive tardait bien à venir.

Dix-deux [illegible] la jeune femme avec un léger mouvement d'épaules, je suis folle! Pourquoi tarderait-il plus tôt que de coutume?

[illegible]

Mon Dieu! [illegible] va, il va à Montelimar [illegible] sur [illegible]

[illegible]

Le [illegible] M. de Montelimar [illegible]

En [illegible] dans la long [illegible] qui conduisait [illegible] Diane [illegible] la porte, [illegible] du monde [illegible]

Le porte s'ouvrit, et Diane se trouva face à face avec son mari.

Un léger cri lui échappa, malgré tout son empire sur elle-même, et involontairement elle recula d'un pas.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 19 novembre.

Le change pour le Nord a été à peine tenu[illegible] [illegible]

[illegible]

Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1863.

[illegible]

Charbon anthracite

[illegible]

ARTICLES DIVERS

[illegible]

RITTER [illegible]

[illegible]

ARTICLES DE MODES EN GROS,

27 ...... rue des Magasins 27,

[illegible]

Rubans, Soieries et Articles en paille,

[illegible]

DANIEL GORREN, No 27, rue des Magasins

Cuisinière demandée.

On demande une bonne CUISINIERE, dans une famille. S'adresser immédiatement au No [illegible] rue de [illegible]

ALAMBIC EN CUIVRE.

UN ALAMBIC en cuivre, de la contenance d'environ [illegible] gallons, [illegible] CHARBON DE PITTSBURG ET WHEELING, [illegible]

BERNARD TURPIN, No 95, rue de la Vieille Levée.

COULEURS DE CHOIX, &c.

400 [illegible] FORCMESS, [illegible] de FARINE [illegible] FOIN, [illegible]

SHANNON & GIRAULT, Rue de [illegible]

Aux marchands de charbon

[illegible] DAVID PICKNEY, Rue Carondelet, No 5.

Kirsch.

CINQ caisses [illegible] HENRY VALETON & Cie.

CHANGE SUR FRANCE,

Constamment à vendre par

J. M. [illegible] & Cie.

CHANGE. CHANGE.

CHANGE STERLING sur MM. C. GRIMSHAW [illegible] WILLIAM F REID [illegible] rue des Magasins No 31

E. BORDELOIS,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c.

41 ...... Vieille Levée 41

DIVERS.

30 BARRIQUES VIN ROUGE MÉDOC [illegible]

Mme ALLIARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE

[illegible]

Champagne Heidsieck & Co., de Reims.

100 [illegible]

Vin rouge en barriques.

40 [illegible]

Champagne Crême de Bouzy

50 PANIERS [illegible]

Vins rouges.

[illegible]

AVIS.

[illegible] MATAMOROS HOTEL [illegible]

Graines de 1863.

[illegible] GRAINES [illegible]

BROTT & DAVIS,

22 ...... RUE GRAVIER 22

[illegible]

NOTRE ASSORTIMENT

CONFECTIONS NOUVELLES

Pour dames et enfants.

VELOURS, DRAPS, TAFFETAS ET PELOUTINE

Nos prix sont très raisonnables.

[illegible] DRAP NOIR [illegible] TAFFETAS [illegible] PALETOTS D'ENFANTS [illegible]

Ombrelles, nouveauté, depuis $2 75.

[illegible] de Tarses, Pèlerines-Sontag et pointes en Tricot de Berlin.

ET AUSSI—

Une caisse Barège Mozambique Satin à 50 cents la yarde.

J. LEVOIS & CO.,

Coin Canal et Bourbon

A vendre par S. HESSE, No 3, rue Tchoupitoulas.

200 CAISSES chandelles de suif pressé [illegible]

Meubles de seconde main et réparations,

31 ...... Rue d'Orléans 31,

CHARLES MOREL,

Depuis les 12 dernières années contre-maître de M. P. MALLARD,

[illegible]

Avis aux Amateurs de Sellerie.

A LA SELLE ANGLAISE.

—TRANSFERT DE MAGASIN—

LE MAGASIN DE SELLERIE

121 et 123, Rue Royale ... 91, Rue St-Charles.

[illegible]

Tabac du Connecticut.

47 CAISSES pour TRIPES et CAPES. [illegible] E. TROISGROS.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT.

LE SOUSSIGNÉ [illegible]

G. HOUYER.

Cognacs, Whiskeys, &c

[illegible]

HENRY VALETON & Co

Absinthe. Absinthe.

[illegible]

Sardines à l'huile

50 [illegible]

Mme LA BLANCHE.

[illegible]

Vins! Vins!

[illegible]

MALADIES SECRETES,

Syphilis—Gonorrhée—Ulcérations—Dartres—Plaies anciennes—Scrofules—Scorbut &c. &c.

M. E. GAUDOU, pharmacien, de l'Ecole de Paris [illegible] MALADIES SECRETES [illegible]

INJECTION RICORD

CETTE PRÉPARATION est la seule employée par le docteur RICORD [illegible]

Liste des lettres Françaises, Espagnoles et Italiennes,

[illegible]

Revenu intérieur des Etats-Unis.

[illegible] GEORGE S. DENISON, Percepteur

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, rue du Camp, No 61,

Nlle-Orléans, 14 novembre 1863.

AVIS est donné conformément à l'article 6 de la Compagnie, que l'élection annuelle de douze directeurs [illegible]

JAS. EDWARDS, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT.

C. MARMU,

69, rue Royale, entre Bienville et Conti, [illegible] CARTES DE VISITE [illegible]

La Compagnie Express d'Adams,

RUE DES MAGASINS, No 6,

[illegible]

A. S. BLAKE, Agent.

AVIS.

[illegible] P. MALLARD.

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hospital, No 131, entre Dauphine et Bourgogne.

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275 ...... RUE DAUPHINE ...... 275.

[illegible]

MAISONS ET MAGASINS A LOUER

[illegible]

A louer dans la rue de l'Esplanade,

[illegible]

PENSION BOURGEOISE

[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Banque d'Amérique

[illegible] AM. FORTIER, Caissier.

Tabac à fumer.

QUINZE CENTS livres tabac à fumer [illegible] HORNER & BROTHER.

Cigarettes.

[illegible]

CHAMPAGNE

de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsieck & Co.

[illegible] E. E. CASTENDYK, rue Tchoupitoulas No 16.

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

[illegible] LA REINE DE [illegible] MAITRE DE CHAPELLE [illegible]

Théâtre des Variétés

Rue Gravier

[illegible] AMERICAN [illegible]

Académie de Musique.

Vendredi soir 20 novembre

LE REVENANT [illegible]

[illegible]

POUR BATON ROUGE

[illegible]

POUR LE HAVRE

[illegible] ANITA [illegible] OSCAR HERTIEN [illegible]

GOELETTE DE LA COTE.

[illegible]

POUR MATAMOROS

[illegible]

MODES NOUVELLES

[illegible]

LIQUIDATION

POUR CAUSE DE DEPART

MADAME SOPHIE SEELWA [illegible]

AU PRIX COUTANT

[illegible] PERAT.

Brasserie de la Louisiane,

Rue CONTI, No 72.

[illegible] de Brasserie de la Louisiane, 72, rue Conti.

THE LAKE HOUSE

Restaurant au Lac.

W. B. Smith [illegible] Propriétaire.

[illegible]

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St Louis, No 71, entre Royale et Bourbon

Chambres garnies pour habitants

Salons pour noces et repas de famille

[illegible]

Change sur la Havane.

[illegible] HORNER & BROTHER [illegible]

Certificats de Terre militaires

[illegible] M. HUDSON, [illegible]

CHANGE

A VUE OU A TERME, SUR

PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, MARSEILLE, NANTES, ROUEN, HAVRE, NANCY, LYON, MULHOUSE, AMIENS, STRASBOURG, METZ, NIMES, ST-ETIENNE, ST-QUENTIN, REIMS, VALENCIENNES, TARBES, PAU, LAROCHELLE, ANGOULEME, PERIGUEUX, AGEN, BREST, ORLEANS.

A VENDRE PAR

C. CAVAROC & Co.

Tabac en feuilles et Cigares.

[illegible]

PERDU

[illegible]

Fromages! Fromages!

[illegible]

E. CONERY,

GROCER EN GROS

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Vêtements et Chapeaux.

PAR HOFFMAN & MARKS

J. HOFFMAN, encanteur

Bureau, rue de Chartres No 38

[illegible]

Coton 117 balles Coton

PAR W. F. VINCENT, encanteur

[illegible]

Marchandises sèches [illegible] **articles de ménage, &c**

PAR FRANCIS FERNANDEZ

[illegible]

Papier à écrire, papier bleu à lettre, papier à billets, papier assorti et enveloppes.

PAR F. FERNANDEZ

[illegible]

VENTE AU STOCK DE MEUBLES de la [illegible]

[illegible]

Bonne maison No 398 rue St Philippe

PAR JULIAN NEVILLE [illegible]

[illegible]

Vacherie. Vacherie.

PAR J. M. [illegible]

[illegible]

Groceries. Groceries

PAR F. M. JACOBS, encanteur

[illegible]

Meubles, Articles de ménage, &c

PAR BERNARD TURPIN [illegible]

[illegible]

VENTE PAR CATALOGUE

[illegible]

Bernard Turpin,

ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE

No 95 rue de la Vieille Levée

LE Dr. E. BOULIN

[illegible]

Le Dr F. FORMENTO, fils,

[illegible]

TABACS ET CIGARES.

[illegible]

Chapeaux! Chapeaux!

93, Rue des Magasins, 93.

[illegible]

DEMANDE DE CHAMBRES.

[illegible]

Almanach pour 1864,

A LA LIBRAIRIE

MICHON & SCHWEITZER,

166 RUE ROYALE 166

Confiserie par Excellence.

[illegible]

The City Bank of New Orleans,

BANQUE DE DEPOTS,

[illegible]

Médicaments spéciaux

DU

DOCTEUR VERGE.

[illegible]

GUÉRISON RADICALE

[illegible] MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU.

[illegible]

DRAGÉES ET SIROP DE FER

(PYROPHOSPHATE DE FER.)

DE FOUCHER.

[illegible]

HOTEL AUGUSTE MAS

No 164 PRINCE STREET

[illegible] New York.

PENSION FRANÇAISE, CAFÉ & BILLARD

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

COTON! COTON!

Vente péremptoire de 117 balles coton

PAR R. T. MONTGOMERY.

[illegible]

21 balles de coton

PAR R. T. MONTGOMERY.

[illegible]

21 boucauts de SUCRE pour compte du revenu intérieur

PAR R. T. MONTGOMERY

[illegible]

Habillements, Marchandises sèches, Chemises et Caleçons [illegible]

PAR GABRIEL LECOMONT

[illegible]

Meubles, Articles de ménage [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

TROISIEME ETAT ANNUEL

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]